

Que fabrique-t-on dans les prisons?

Le travail pénitentiaire ne manque pas, il est même en plein boom. Parce qu'il favorise, dans certains cas, la réinsertion. Et surtout, il s'avère rentable pour les établissements.

Texte:
Vincent Liévin

C'est bientôt la Saint-Nicolas, suivie de la période des cadeaux de fin d'année. Des centaines de travailleurs, derrière les barreaux, se retroussent les manches aux quatre coins du pays. Dans leur atelier, le bleu de travail n'est pas de mise, mais ils n'ont pas non plus la tenue des Dalton. Chaque jour, ces détenus se lèvent et vont travailler dans des ateliers, le plus souvent de 7h15 à 15h30. *"C'est la pleine période des colis des fêtes, mais aussi des packs de microbrasseurs pour lesquels les détenus emballent les bouteilles et les verres"*, détaille Nicolas Leroy, le responsable de Cellmade Liège-Luxembourg, le service autonome du SPF Justice qui se charge de la mise au travail et de la formation des détenus. Depuis 1931 déjà, Cellmade s'occupe de la mise au travail des détenus dès qu'ils sont déclarés aptes, moyennant certaines conditions concernant la sécurité ou les aspects médicaux. Aujourd'hui, ils sont près de 4.000 hommes et femmes sur 10.470 détenus à bosser quotidiennement à la confection de produits très variés: fromage, chocolat, dragées, meubles, coffrets électriques ou à l'emballage de marchandises diverses... à l'exception évidemment de certains éléments comme les armes ou les GSM, qui dénoteraient au cœur des ateliers.

Concrètement, pour chaque commande, les détenus sont supervisés par des responsables d'atelier avec des contrôles de qualité sérieux et exigeants comme l'explique Nikolas Hanciaux, responsable Cellmade Hainaut-Bruxelles et Brabant wallon: *"Le suivi des commandes s'inscrit dans les mêmes standards que des entreprises du secteur privé. L'augmentation du nombre de commandes et de clients constitue d'ailleurs une preuve de la rigueur de ce travail en prison qui reste parfois méconnu"*.

Les détenus n'effectuent pas tous les mêmes tâches. Certains s'impliquent dans les travaux domestiques de la prison (nettoyage du linge, repas, nettoyage des locaux, etc.). D'autres réalisent des travaux en atelier pour le secteur privé. D'autres encore peuvent même s'engager dans une filière de formation professionnelle qualifiante.

L'une des prisons qui met le plus de prisonniers au travail est celle d'Andenne. Son directeur, Marc Dizier en a fait la marque de fabrique de son établissement. *"Parfois, on me dit que je privilégie l'aspect "travail en prison" de l'établissement à celui de la vie en cellule, mais cela fait partie d'un tout. La prison d'Andenne est particulière dans le sens où l'on n'a que des condamnés. Cela donne un sens à leur temps qui n'en a pas toujours beaucoup pour eux. Ceux qui travaillent ruminent moins et →*

→ nourrissent moins de plans d'évasion. Nous avons 50 % des détenus à l'œuvre: 120 pour des entreprises extérieures et entre 180 et 200 à temps plein ou partiel pour l'entretien de l'établissement."

La mise au travail serait ainsi essentielle pour occuper le temps et le structurer: se lever, dîner ensemble, souper, respecter des horaires. Quoique les détracteurs de ces jobs en prison évoquent le manque de protection sociale des détenus et l'absence de pension ou d'indemnité en cas d'accident de travail, vu qu'ils ne disposent pas réellement d'un contrat de travail en bonne et due forme.

Payés pour rapporter de l'argent

Cet investissement des prisonniers permettrait d'instaurer une ambiance plus sereine dans les cellules. Mais elle représenterait également une plus-value sociale importante quand on sait que plus de 95 % des détenus quittent tôt ou tard l'établissement. Il importe donc pour eux d'acquérir une expérience professionnelle durant la détention. Certes, dans la plupart des tâches effectuées, comme par exemple l'emballage, la vision à long terme en matière de réinsertion est limitée. *"On a un atelier de soudure chez nous et là, c'est évidemment plus facile de trouver un job à la sortie"*, souligne Marc Dizier. *Mais mon objectif premier n'est pas la réinsertion sociale. Je veux d'abord les occuper."*

C'est que le travail en prison permettrait aussi de diminuer la récidive de 30 à 35 % chez les détenus concernés par rapport au reste de la population carcérale. Malheureusement, dans certaines prisons du pays, les détenus doivent attendre parce qu'il n'y a pas assez de contrats pour toutes et tous. Les murs des prisons - et surtout les investissements dans de nouveaux ateliers - à cet égard ne sont malheureusement pas extensibles.

Sur le plan humain, ce travail est également très utile, comme l'évoque un gardien de prison qui souhaite rester anonyme: *"Cette activité les responsabilise et leur donne le goût de l'effort. Il ne faut pas cacher que ce travail permet aussi de diminuer la violence à notre rencontre"*. Des propos appuyés par Pascal Verhelst, le secrétaire permanent SLFP pour le secteur des prisons: *"Les gardiens ont une meilleure qualité de travail et de vie avec des détenus qui s'investissent et qui donc sont aussi plus calmes. Même pour les petites peines de cinq ans, cette dynamique permet de remettre le pied à l'étrier"*.

Investir pour être compétitif

Au quotidien, les détenus sont payés, mais leur labeur rapporte aussi de l'argent, comme l'a rappelé récemment le ministre de la Justice, Koen Geens. *"En 2014, le chiffre d'affaires du travail en prison était de 6,34 millions d'euros. Pour 2017, il est de près de 7 millions."* Concrètement, Cellmade facture 5 à 6 euros de l'heure (tarifs de la régie du travail pénitentiaire) aux entreprises qui emploient ses services, tandis que le détenu est rémunéré 2,10 euros. Pour certains détenus, le salaire peut ainsi monter à 250 euros par mois. Là

aussi, il y a une différence entre ceux effectuant des tâches domestiques (en moyenne à 0,85 euro l'heure) et ceux se trouvant dans les ateliers (entre 1,50 et 3 euros). *"On est moins cher qu'en Chine"*, soulignera ainsi malicieusement l'un de nos interlocuteurs.

À cela s'ajoute une clause peu connue dans les contrats: le détenu est payé en cas de grève lorsqu'elle ne lui permet pas de travailler (0,62 euro l'heure). Lors des derniers grands débrayages dans les prisons, en 2016, le ministre de la Justice Koen

Geens avait reconnu avoir dédommagé *"les détenus à hauteur de 75.000 euros"*. Ces actions avaient par ailleurs eu un impact sur les ateliers avec des pertes de chiffre d'affaires de l'ordre de 400.000 euros.

Aujourd'hui, les ateliers des prisons fonctionnent à nouveau à plein régime et les projets ne manquent pas comme l'explique Nikolas Hanciaux: *"À Leuze, l'Afscà est passée à plusieurs reprises et on a fait les démarches pour être bio"*. À Marche, un projet de call-center refait surface pour la prison. Un même projet avait échoué en 2016 à cause des grèves. À Andenne, au début de l'année 2019, une nouvelle *"zone blanche"*, répondant aux normes de l'Afscà, devrait permettre de développer un nouveau projet lié au chocolat... En dehors des accusations de concurrence déloyale de la part de quelques entreprises de travail adapté pour certains types de contrats (emballage, mise sous enveloppe...), ce labeur quotidien est avant tout un défi et une opportunité pour tous les prisonniers, hommes et femmes, de garder un pied dans la réalité extérieure

et de se préparer à la sortie, même s'il est certain que certains jobs (soudure, menuiserie...) préparent mieux que d'autres à la réinsertion en bout de peine. La réflexion à ce niveau devrait être plus pointue et, idéalement, être retenue comme critère de sélection par les entreprises recourant aux services des détenus. ✖

Le travail pénitentiaire est essentiel pour structurer le temps et diminuer la violence en prison.

Chemises, nœuds pap et housses funéraires

Les détenus fabriquent de tout. Même les uniformes de leurs gardiens.

Les 400 clients (grandes enseignes ou PME) des prisons restent discrets mais investissent quotidiennement la trentaine d'ateliers existants avec des activités réellement très variées: de la confection de vêtements à Mons au travail agricole à Saint-Hubert. Le grand public n'imagine pas toujours qu'en prison, on emballe sous plastique les disques bleus de stationnement, on colle des étiquettes sur les livres, on fabrique des désodorisants pour toilettes, des câbles de connexion pour les pistes des aéroports, des taies d'oreiller, des chemises, des housses funéraires, des uniformes pour gardiens... À la prison de Saint-Hubert, le lait, le beurre et la crème glacée préparés sur place arrivent parfois sur les tables de restaurateurs. Et le fromage de la prison s'est déjà invité au Crowne Plaza de Liège. Ailleurs, des détenus fabriquent des pieds en bois pour les verres de la bière *"La Corne du bois des pendus"*. À Bruxelles les créations ne manquent pas non plus: *"Des nœuds papillon en bois, par exemple. On a aussi fait des pièces de monnaie spécifiques"*, ajoute encore Nikolas Hanciaux. À noter que les dragées Vanparys sont aussi emballées en prison.